Ordre de service d'action



Direction générale de l'enseignement et de la recherche Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales Pôle de la statistique et des systèmes d'information 1 ter avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP 0149554955

Note de service

DGER/MAPAT/2016-13

08/01/2016

Date de mise en application : 14/01/2016 **Diffusion :** Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/10/2016 Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction. Nombre d'annexes : 3

Objet : enquête 2016 sur l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des sortants de l'enseignement technique agricole en 2015.

Destinataires d'exécution

DRAAF

DAAF

Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole

Etablissements d'enseignement agricole privé sous contrat

Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organisations responsables d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)

L'enquête sur le suivi des élèves — et des étudiants du cycle supérieur court — sortant des établissements d'enseignement technique agricole est mise en œuvre au 1^{er} février 2016. Cette enquête annuelle a obtenu le label d'intérêt général et de qualité statistique en décembre 2013 pour une période de cinq années. Cette enquête est comparable à celle conduite par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) auprès de ses établissements de l'enseignement scolaire, appelée IVA (enquête sur l'insertion dans la vie active).

1 . Les objectifs de l'enquête

L'enquête permet d'appréhender, au 1^{er} février 2016, le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de l'enseignement agricole et d'analyser les modalités de leur insertion scolaire et professionnelle. Cette enquête s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole, en particulier au niveau des établissements (Articles L811-1 et L813-1 du code rural et de la pêche maritime).

Cette enquête s'adresse à tous les cycles de formation avec pour objectif le suivi de l'insertion scolaire et professionnelle. Elle présente un intérêt opérationnel pour les partenaires en charge de l'orientation et du suivi de l'insertion professionnelle.

Les informations collectées seront analysées à l'échelon national par la DGER et AgroSup Dijon-Eduter. Les résultats agrégés feront l'objet de publications (*Panorama de l'enseignement agricole, StatEA - Actualité*, etc.). Ils pourront être utilisés le cas échéant dans le cadre d'étude menée par le MAAF.

Par ailleurs, cette enquête permet de calculer l'indicateur LOLF¹ national 1.2 « taux d'insertion professionnelle » des sortants de l'enseignement agricole et les indicateurs du SPNF (Schéma Prévisionnel National des Formations) relatifs à la mesure de l'insertion scolaire et professionnelle.

2. La population cible interrogée

Le périmètre de l'enquête comprend tous les élèves qui sortent de **la voie scolaire** de l'enseignement technique agricole en 2015.

Ils doivent être interrogés de manière obligatoire par les établissements. Ceux-ci disposeront de la liste des sortants à interroger grâce à l'outil en ligne Sphinx (voir 3.1).

Tous les élèves sortant répondent à un questionnaire unique (annexe 3).

Remarque 1 : les établissements pourront, si le cas se présente, constater que la liste des sortants mis à leur disposition sur l'outil Sphinx ne comprend pas tous les sortants de leur établissement. La différence correspond aux élèves qui ont poursuivi leurs études dans un autre établissement mais toujours au sein de l'enseignement agricole. Ils sont exclus de cette enquête.

Remarque 2 : les établissements pourront, si le cas se présente, constater que la liste des sortants mis à leur disposition sur l'outil Sphinx comprend des **apprenants encore dans leur établissement**, **mais inscrits dans une voie différente de la voie scolaire** (exemple : apprentissage, y compris en CFA agricole). **Ces apprenants doivent être interrogés.**

Remarque 3 : l'analyse de l'insertion scolaire et professionnelle des élèves de troisième de l'enseignement agricole a montré des résultats stables ces dernières années. Suite à cette observation, il a été décidé lors du comité de pilotage du 10 novembre 2015 de ne pas les interroger lors de l'enquête 2016.

¹Loi organique relative aux lois de finances

3 . Le déroulement de l'enquête

3.1 Instructions aux établissements ou sites

Le guide d'enquête (en annexe 2) décrit l'ensemble des opérations de mise en œuvre de l'enquête. AgroSup Dijon-Eduter et la DGER accompagnent les établissements ou sites tout au long de la réalisation de cette enquête afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions possibles. La liste des personnes en appui se trouve en annexe 2.

Connexion à l'outil d'enquête SPHINX

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-Eduter, met à la disposition des établissements un module de gestion via internet , pour gérer l'enquête, accessible sur :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/etablissement.htm

Chaque établissement ou site reçoit au plus tard le 14 janvier 2016 son identifiant et son mot de passe sur son adresse institutionnelle. L'adresse mail utilisée est l'adresse enregistrée dans la base Génome que les établissements peuvent modifier via Génome Web. Le SRFD (Cf. 3.3) disposera de l'ensemble des identifiants et mots de passe des établissements de sa région. Sur cet outil, chaque établissement, trouvera la liste de la population cible à interroger : l'identifiant (Id)², le nom, prénom, la section 2014-2015 et, dans certains cas, l'adresse et le numéro de téléphone.

Nouveauté enquête 2016 : Les établissements qui ne sont pas ou plus en possession de leurs codes d'accès (identifiant et mot de passe) doivent en faire la demande via la l'outil Sphinx à l'adresse suivante :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/codesINS/demande.htm

Après vérification, les codes d'accès seront renvoyés dans les plus brefs délais.

3.2 Questionnaire d'enquête

Envoi des questionnaires

Un courrier d'accompagnement doit être adressé à chaque individu interrogé. Le modèle à utiliser est celui de l'annexe 2. Les champs doivent être complétés par les établissements. A cette fin, le modèle de lettre est disponible dans un format modifiable par traitement de texte sur le module de gestion sphinx à l'adresse internet ci-dessus (voir le guide de l'enquête en annexe 1 pour accéder à ce fichier). Ce courrier porte la mention du label d'intérêt général et de qualité statistique délivré par le CNIS³ ainsi que la mention CNIL⁴. Ces mentions doivent être présentes sur tous les courriers adressés.

Il est impératif que le questionnaire joint au courrier soit pré rempli par l'établissement pour les données suivantes : l'identifiant de l'enquêté (en 8 caractères), la classe suivie en 2014-2015 et spécialité, la région et les coordonnées de l'établissement.

Les enquêtés seront invités à répondre via internet, par voie postale ou par téléphone. Il est recommandé d'interroger les sortants de CAP agricole par téléphone, et d'utiliser également ce moyen lors des phases de relance auprès de tous les sortants qui n'auraient pas répondu lors de la première phase.

Remarque : l'adresse internet **utilisée par les élèves** pour répondre au questionnaire en ligne est indiquée sur le courrier envoyé par les établissements :

suivi2016.educagri.fr

² Cet identifiant est à indiquer sur chaque questionnaire papier, et sera nécessaire pour le saisir sur Internet. Il remplace l'identifiant national d'apprenant agricole utilisé les années précédentes (INA).

³ Conseil national de l'information statistique

⁴ Commission nationale de l'informatique et des libertés

Cette adresse est **un lien court et complet** permettant un accès rapide au questionnaire web (voir le guide d'enquête en annexe 1 pour plus de précisions). L'utilisation du questionnaire en ligne est à privilégier.

Saisie et visualisation des réponses

La saisie des réponses obtenues par voie postale ou par téléphone est effectuée par l'établissement ou le site sur leur module de gestion de l'enquête via Internet (hors individus ayant répondu en ligne). L'établissement ou le site peut visualiser ses propres saisies ainsi que les réponses des répondants de son établissement ayant répondu en ligne.

Point d'attention : Taux de réponse

Le taux de réponse et la qualité des réponses sont déterminants pour une exploitation statistique fiable. Le taux de réponse attendu est de 80%. Les établissements ou sites devront relancer les non-répondants pour atteindre ce taux. En dessous de 60%, la faiblesse du taux de réponse se traduit statistiquement par des résultats qui peuvent être insuffisamment significatifs et, de ce fait, non exploitables. Le nombre de réponses peut être consulté dans des tableaux de bord en cours de saisie sur le module de gestion.

Afin d'assurer la qualité statistique de l'enquête, la participation de tous les établissements est exigée.

3.3 Instructions aux SRFD

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des SRFD un module de gestion de l'enquête accessible via Internet pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur région:

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/region.htm

Chaque SRFD reçoit avant le 14 janvier 2016, à son adresse institutionnelle, son identifiant et son mot de passe.

Pour s'assurer de la réalisation de l'enquête dans les délais et de l'atteinte d'un taux de réponse satisfaisant, **il est demandé à chaque SRFD de suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements** et à surveiller particulièrement la participation des établissements n'ayant pas relayé l'enquête auprès de leurs sortants les années précédentes. La DGER enverra chaque semaine un bilan de suivi à tous les SRFD.

Nouveauté enquête 2016 :

Dès la présente enquête 2016, est mis en place un accès unique à la plateforme Sphinx (avec un seul identifiant et mot de passe) par région issue de la nouvelle organisation territoriale de la République. L'identifiant et la mot de passe de chaque région sera cependant délivré à l'ensemble des boîtes électroniques des SRFD connues avant la réforme.

3.4. Accès à l'outil d'enquête en consultation par les fédérations

La DGER, en collaboration avec AgroSup Dijon-EDUTER, met à la disposition des Fédérations du privé au niveau national un module pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur fédération, accessible via Internet :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/federation.htm

Chaque fédération nationale reçoit avant le 14 janvier 2016, à son adresse institutionnelle, son identifiant et son mot de passe.

Celles-ci sont également invitées à surveiller la participation des établissements au cours de l'enquête.

4. Communication auprès des élèves et des familles

Afin de préparer les élèves à répondre aux enquêtes d'insertion lorsqu'ils seront sortis du système éducatif, les établissements sont invités communiquer auprès d'eux (notamment lors de la semaine d'insertion, des remises de diplômes, etc.) avec les moyens qui leur paraîtront les plus appropriés (ENT, réseaux sociaux, etc.). Le modèle de questionnaire pourra leur être présenté lors de ces occasions.

Les résultats nationaux des enquêtes d'insertion seront disponibles sur le site <u>www.chlorofil.fr</u> dans le courant de l'année 2016.

Dates 2016	Réalisateurs	Opérations
Jeudi 14 janvier	DGER	Courriel à tous les établissements pour l'annonce de l'enquête et diffusion de la présente note de service
Jeudi 21 janvier	DGER	Ouverture du module de gestion de l'enquête Sphinx et mailing à tous les établissements, fédérations de l'enseignement privé et SRFD pour communication des identifiants et mots de passe
du jeudi 21 au vendredi 29 janvier	Établissements ou sites	Édition des lettres avis et des questionnaires en format papier avec les champs complétés par les établissements ou sites, notamment le code d'accès personnel de chaque élève
	Établissements ou sites	Envoi des lettres et questionnaires aux sortants
Février	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception des questionnaires papier Interrogation téléphonique pour les sortants de CAP. Saisie des réponses sur le module de gestion
Février date limite de réponse : 1er mars	Enquêtés	Réponse via le questionnaire en ligne ou envoi du questionnaire papier.
Du lundi 29 février au au vendredi 4 mars	Établissements ou sites	Relance téléphonique auprès des non-répondants
Mars	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Réception et saisie des questionnaires
Vendredi 1 ^{er} avril	DGER	Clôture de la saisie des questionnaires
D'avril à juillet	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Analyse des résultats
Octobre	AgroSup Dijon EDUTER - DGER	Bilan de l'enquête Restitution des résultats définitifs nationaux

Récapitulatif du calendrier :

Annexes :

-annexe 1 : Guide de l'enquête,

-annexe 2 : Courrier d'accompagnement du questionnaire,

-annexe 3 : Questionnaire de l'enquête.

Le chef de la mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales

ANNEXE 1

Guide de l'enquête 2016

«Le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole»

Sommaire :

- 1 Le déroulement de l'enquête dans les établissements
- 2 Le suivi de l'enquête dans les SRFD
- 3 Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés
- 4 La liste des personnes ressources DGER AgroSup Dijon EDUTER

Qui est interrogé ?

Tous les élèves inscrits en 2014-2015 dans un lycée agricole et ayant quitté la voie scolaire de l'enseignement technique agricole en 2015-2016.

Tous les établissements sont concernés.

Comment se déroule l'enquête ?

L'enquête se fait via internet. Tous les établissements reçoivent sur leur boîte mail institutionnelle un identifiant (login) et un mot de passe spécifiques.

NB : en cas de perte de l'identifiant et du mot de passe, l'établissement prendra contact avec son SRFD ou se reportera à la partie 4.

Remarque générale sur l'accès à la plateforme:

Les navigateurs suivants sont parmi les plus répandus dans les établissements. La liste est ici donnée par ordre de compatibilité avec la plateforme d'enquêtes :

- Google Chrome
- Mozzilla Firefox
- Internet Explorer

Le site sur lequel vous trouverez le questionnaire est totalement sécurisé (https). Toutefois, selon les paramètres de votre ordinateur et de votre navigateur, il est possible que le navigateur adresse un message d'alerte. Dans ce cas, vous pouvez procéder de la manière suivante sans risque :

- Sur Google Chrome : cliquez sur « Poursuivre quand même »

- Sur Mozilla Firefox : cliquez sur «Ou vous pouvez ajouter une exception...» Puis cliquez sur « Confirmer l'exception de sécurité »

- Sur Internet Explorer : cliquez sur « Poursuivre sur ce site Web (non recommandé) »

Par ailleurs, si le module de gestion sur Internet se déconnecte, il suffit de se reconnecter à nouveau en tapant login et mot de passe.

1 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements

Étape 1 : Connexion au module de gestion

Chaque établissement ou site se rend sur l'adresse

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/etablissement.htm

Saisir ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et clique sur OK. Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :

Le suivi des élèves de l'enseignement technique agricole	SEXE :	-	🕹 🤹 🏟
Accueil: Note de service Documents utiles Guide de l'enquête • Autres sites Chiorofil	Classe :	*	
🔤 👔 Liste des sortants et des non répondants 🛛 🏹 Saisir une réponse papier	Option :		🛠 Sphinx
Base des réponses 4 Analyse Analyse Tableaux de résultats Description VERBATIM : Que pensez-vous de votre situation ?	** <u>Applauer</u>		

Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Accueil permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Note de service permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Documents utiles permet d'afficher le questionnaire et le modèle de lettre en format pdf et traitement de texte.

Autres sites permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

- **Se Liste des sortants et des non répondants** permet d'accéder à la liste des jeunes à interroger et **de relever leur identifiant (ld)** et leur coordonnées.
 - **Saisir une réponse papier** permet d'accéder au formulaire électronique de l'enquête afin de saisir en ligne les réponses d'un étudiant. Vous munir au préalable de leur identifiant.
- **Base des réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses de votre établissement sous format tableur (étape 6).

Analyse permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses de votre établissement (étape 6).

- Tableaux de résultats affichés après sélection par menu déroulant (étape 6).
- VERBATIM permet de consulter les réponses à la question ouverte « Que pensez-vous de votre situation actuelle ? » Permet de télécharger et d'imprimer ce qui est à l'écran à tout moment



Déconnexion du module de gestion

Étape 2 : Liste des sortants et de leur identifiant (Id)

En cliquant sur le bouton	Liste des sortants et des non répondants,	un nouveau bandeau apparaît :
Consulter et exporter vos listes de sor A Accueil E Retour au module e Liste des sortants C Liste des no	rtants et de non répondants d'enquête on répondants	in the second se

Liste des sortants permet d'accéder à la liste des jeunes à interroger. Elle permet de connaître leur identité (nom, prénom), leur identifiant (Id), leurs dernières coordonnées connues.

Liste des non répondants permet d'accéder à la liste des jeunes n'ayant pas encore répondu à l'enquête.

Exporter cette liste au format tableur et l'utiliser pour relancer les anciens élèves n'ayant pas répondu à l'enquête (étape 5). Elle est actualisée toutes les nuits.

Retour au module de l'enquête, vous êtes redirigés sur le module général de gestion de l'enquête. Le précédent bandeau apparaît (étape 1).

Étape 3 : Envoi des courriers / questionnaires aux enquêtés

La DGER recommande aux établissements d'interroger les élèves sortant de quatrième, troisième, CAP et seconde par téléphone et les autres sortants par voie postale.

Dans les deux cas, un courrier présentant l'enquête est envoyé, accompagné du questionnaire adéquat et d'une enveloppe T (pré timbrée) à l'adresse de l'établissement pour son retour, l'établissement se charge ensuite de saisir les réponses papier (étape 1).

L'ancien élève peut également répondre à l'enquête directement sur Internet (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en utilisant son **identifiant (ld)** comme mot de passe.

Le courrier :

Les établissements doivent compléter les champs du courrier de présentation de l'enquête (cf. annexe 2). Chaque courrier doit être obligatoirement personnalisé à chaque jeune interrogé en mentionnant l'**identifiant (ld).**

Le questionnaire :

Le questionnaire joint au courrier doit être pré-rempli par l'établissement pour les données suivantes :

- L'identifiant de l'enquêté
- Classe suivie en 2014-2015 et spécialité
- Région et coordonnées de l'établissement

L'envoi doit être fait par l'établissement entre le 21 et le 29 janvier 2016. La date limite de réponse des enquêtés est fixée au 1^{er} mars 2016.

Étape 4 : La saisie des réponses

L'établissement ou site assure la saisie des réponses collectées par téléphone ou reçues par voie postale dans le module de gestion de l'enquête sur internet.

- Cliquer sur le bouton **Saisir une réponse papier**
- Saisir l'identifiant (Id) de l'enquêté, puis Valider
- Répondre « OUI » à la question : Saisie du questionnaire par l'établissement ?
- Saisir les réponses
- Puis cliquer sur Enregistrer

Rappel : Les enquêtés peuvent répondre en ligne (via le lien précisé dans la lettre d'accompagnement) en s'identifiant par leur **identifiant (ld)**. L'établissement peut visualiser la saisie de toutes les réponses de ses anciens élèves.

Remarque : il est inutile de :

- saisir des réponses pour les jeunes dont on n'a pas de nouvelle, qui n'ont pas renvoyé leur questionnaire
- renvoyer les questionnaires que vous avez saisis par voie postale à la DGER ou à AgroSup Dijon.

Étape 5 : La relance des non répondants

L'établissement ou site peut compter et identifier les non répondants, avec la prise en compte des saisies effectuées en établissement et des saisies effectuées directement par les enquêtés.

- Cliquer sur Liste des sortants et des non répondants puis accéder au second bandeau de l'enquête.
- Cliquer sur *Liste des non-répondants* permet d'accéder et de télécharger la liste des sortants n'ayant pas encore répondu au questionnaire. Cette liste est actualisée chaque nuit. <u>Les anciens élèves qui la constituent sont ceux qui doivent être relancés.</u>

Il est recommandé d'effectuer cette relance par téléphone.

La relance doit être effectuée entre le 29 février et le 4 mars 2016, afin d'améliorer le taux de réponse. La nouvelle date limite de réponse est alors fixée au 25 mars 2016.

Étape 6 : Clôture et résultats de l'enquête

La date limite de saisie des réponses par les établissements (ou sites) ou par les répondants en ligne est fixée au 1^{er} avril 2016.

L'établissement ou site a accès à des tableaux de synthèse de ses résultats bruts à tout moment.



Ces tableaux sont imprimables ou exportables sous format xls (Excel, Open Office) / doc (Word, OpenOffice) / pdf (Acrobat Reader) / ppt (Powerpoint, Open Office) doc en cliquant sur l'icône 👔 🛒 d'exportation

Analyse permet de consulter l'ensemble des tableaux de bord à l'écran. L'icône 🛛 🗟 🛒 permet d'exporter les données.

Base des réponses permet de visualiser les réponses brutes sous forme de tableur.

😸 📲 Exporter ou imprimer les données

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe et Option).

Dans cet exemple, je souhaite consulter uniquement les résultats des jeunes femmes inscrites en 2014-15 en terminale professionnelle de l'option Services Pers Territoires. Ne pas oublier de cliquer sur <u>Appliquer</u> pour prendre en compte la sélection.



Une analyse des résultats sera conduite conjointement par AgroSup Dijon / Eduter et la DGER, à l'échelon national au cours de l'automne 2016 : construction d'indicateurs nationaux, rédaction d'une synthèse statistique.

2 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD

Les SRFD disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur région.

Chaque SRFD se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/region.htm

Saisir ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et clique sur OK.

Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante :

Le suivi des élèves de l'enseignement technique agricole	0 obs.	à 😼 🔞
Autres sites Chlorofil	SEXE :	
Sortants et répondants par établissement - table des sortants	Classe : 🗸 🗸	🞲 Sphinx
🖁 🖓 📕 Login / mot de passe des établissements	AFFLIATION :	
📄 🔛 👘 Base des réponses 🔰 Analyse 🍦 Tableaux de résultats Situation Par Etab 🚽	Etablissement :	
	Auxiliar D Annular	

Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Accueil permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Note de service permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Autres sites permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

- **Base des réponses** permet d'accéder à l'ensemble des réponses des établissements de votre région sous format tableur.
 - Analyse permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre région.
 - **Tableaux de résultats** permet de sélectionner le tableau de résultats qui intéresse.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe, Option et affiliation de l'établissement). Ne pas oublier de cliquer sur <u>Appliquer</u> pour prendre en compte la sélection.

Permet de télécharger et d'imprimer ce qui est à l'écran à tout moment

Déconnexion du module de gestion

Login / mot de passe des établissements permet d'afficher la liste des établissements de votre région avec leur login et mot de passe (Pwd) ainsi que le nombre de jeunes sortants de l'enseignement technique agricole qu'ils sont invités à interroger ¹ : un établissement peut être amené à demander ces informations au SRFD dont il dépend.

Sortants et répondants par établissement – table des sortants vous redirige sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :



Cet effectif correspond à celui de l'ensemble des jeunes qui ne sont plus inscrits dans aucune formation scolaire de l'enseignement technique agricole en 2015-2016 (CF note de service).

- Nombre de sortants permet d'afficher deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger, l'un par région, l'autre par établissement.
 - Répondants permet d'afficher deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu, l'un par région,
 l'autre par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

Base des sortants permet d'accéder et de télécharger l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

- Liste des non répondants permet d'accéder et de télécharger la liste des sortants n'ayant pas encore répondu au questionnaire.
- Exporter ou imprimer ces tableaux aux formats format .xls (Excel, Open Office) / .doc (Word, OpenOffice) / .pdf (Acrobat Reader) / .ppt (Powerpoint, Open Office).

L'analyse régionale n'est pertinente que si elle repose sur la participation d'un nombre suffisant d'établissements. Il appartient donc à chaque SRFD d'inciter les établissements ou sites à mettre en œuvre cette enquête. Chaque SRFD est chargé du suivi du taux de réponse de tous les établissements.

3- Le suivi de l'enquête dans les fédérations des établissements privés

Les fédérations des établissements privés disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site de leur fédération.

Chaque fédération se connecte à Internet avec l'adresse suivante :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/suivi2016/federation.htm

Saisir ses login et mot de passe reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et clique sur OK. Une fois la connexion établie, une page internet s'ouvre dont le bandeau se présente de la manière suivante

	Le suivi des élèves de l'enseignement technique agricole	2 obs.	0
DE L'AGRECHELINE NENT AGR	Accueil Note de service Autres sites Chlorofil	SEXE :	- <u>1</u> , mā
1000 te	👥 Sortants et répondants par établissement - table des sortants	🗘 Classe :	- 🤜 🌇
a natur	📋 Base des réponses 🔰 Analyse Tableau de bord Situation Par Etab 🗾 👻	🗧 Etablissement :	- 🐨 Sphinx
a th Orbita		** Applquer	

Chaque bouton est associé à une fonctionnalité :

Accueil permet de se rendre sur la page d'accueil du module de gestion.

Note de service permet d'afficher la note de service présentant l'enquête.

Autres sites permet d'accéder rapidement à d'autres sites web de l'enseignement agricole.

Base des réponses permet d'accéder à l'ensemble des réponses des établissements de votre fédération sous format tableur.

Analyse permet d'afficher l'ensemble des tableaux de résultats des réponses des établissements de votre fédération.

Tableaux de résultats permet de sélectionner le tableau de résultats qui intéresse.

Il est possible de sélectionner la population qui va être décrite dans ces différents tableaux par le biais des filtres qui se trouvent à droite du bandeau (SEXE, Classe, Option et affiliation de l'établissement). Ne pas oublier de cliquer sur <u>Appliquer</u> pour prendre en compte la sélection.

Rermet de télécharger et d'imprimer ce qui est à l'écran à tout moment





Sortants et répondants par établissement – table des sortants, vous êtes redirigés sur un nouveau module dont le bandeau est le suivant :



- **Nombre de sortants** permet d'afficher deux tableaux montrant le nombre de sortants à interroger, l'un par région,
 - l'autre par établissement.
- Répondants permet d'afficher deux tableaux montrant le nombre de jeunes ayant déjà répondu, l'un par région, l'autre par établissement. Ces tableaux sont mis à jour chaque nuit.

Table des sortants permet d'accéder à l'ensemble des caractéristiques des sortants à interroger de votre fédération sous format tableur.

Liste des non répondants permet d'accéder et de télécharger la liste des sortants n'ayant pas encore répondu au questionnaire.

Exporter ou imprimer ces tableaux aux formats format .xls (Excel, Open Office) / .doc (Word, OpenOffice) / .pdf (Acrobat Reader) / .ppt (Powerpoint, Open Office).

4 – La liste des personnes ressources DGER - AgroSup Dijon EDUTER

Si un établissement ou un SRFD rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de cette enquête, il est invité à prendre contact :

Pour des questions générales relatives à la note de service :

I'adresse électronique institutionnelle : DGER MISSI sur Educagri

dger.mapat.pssi@educagri.fr frederic.lequevre@educagri.fr

Frédéric LEQUÈVRE : 01 49 55 52 33

Pour les questions techniques relatives à la saisie des questionnaires et à la synthèse des résultats :

• Sandrine OLIVIER-VOILQUÉ : 03 80 77 26 19

sandrine.olivier-voilque@educagri.fr

En cas de perte de l'identifiant et du mot de passe, l'établissement en fera la demande via l'outil sphinx :

https://sphinx.educagri.fr/DGER/codesINS/demande.htm





[Logo de l'établissement]

<u>Objet</u> : Enquête statistique sur le suivi des élèves sortant de l'enseignement technique agricole.

[<mark>Lieu à compléter par l'établissement</mark>], le [<mark>date</mark>]

Madame, Monsieur,

Vous étiez lors de la précédente année scolaire (2014-2015) élève ou étudiant au sein de notre établissement.

Afin d'aider à l'orientation des élèves et des étudiants de l'enseignement technique agricole, le ministère en charge de l'agriculture mène une importante enquête statistique.

Nous vous demandons de bien vouloir répondre au questionnaire ci-joint. Le temps de réponse est inférieur à dix minutes. Les réponses, anonymes et confidentielles, servent uniquement à réaliser des statistiques.

Il est très important que vous participiez à cette enquête, afin d'assurer la qualité des résultats, et de permettre aux services chargés de l'insertion scolaire et professionnelle de connaître la diversité des situations.

Vous pouvez renvoyer votre questionnaire papier complété à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe à notre établissement **ou bien répondre directement au questionnaire sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante : **suivi2016.educagri.fr**

Sur smartphone ou tablette, vous pouvez accéder directement au questionnaire à l'aide du « flashcode » situé en bas à gauche de cette lettre.

Saisissez ensuite votre code d'accès : [identifiant de 8 caractères à indiquer par l'établissement]

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire avant **le 1er mars 2016 au plus tard.**

Pour toute question sur la façon de répondre à cette enquête, Madame / Monsieur [<mark>nom</mark> de la personne à indiquer par l'établissement] peut être contacté(e) au [<mark>numéro de</mark> téléphone à fournir par l'établissement].

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre enquête et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.



La Directrice / Le Directeur

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère obligatoire. Visa n°2016A705AG du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2016. En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de l'enseignement technique agricole (dernier établissement fréquenté, autorité académique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du responsable de l'établissement de formation.



Le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole Enquête 2016



En-tête à remplir par l'établissement

Identifiant : insérer un champ ici

Région insérer un champ ici Nom et adresse de l'établissement insérer un champ ici

Classe suivie en 2014/2015 insérer un champ ici

Spécialité insérer un champ ici

Sexe : Homme 1 Femme 2	Date de naissance Jour Mois Année	
Commune où vous vivez au 1ª février 2016 :	Code postal	
 Quelle était votre commune de résidence ou celle de (Si vous étiez interne, indiquez la commune d'origine et non celle de l'ir 	vos parents pendant l'année scolaire 2014-2015 ? nternat)	
	Code postal	
2. En 2015, avez-vous obtenu le diplôme que vous prép	pariez ?	
Oui 1 Non 2		
3. Cochez les permis, brevets, diplômes que vous déter	187 (plusieurs réponses possibles) :	
2 BEPA, BEP, Brevet professionnel agricole (BPA)		
3□ Baccalauréat professionnel, Brevet de technicien agricole	(BTA), Brevet de technicien (BT), Brevet professionnel (BP)	
4 Baccalauréat technologique		
5⊡ Baccalauréat général (S, ES, L)		
6 BTSA, BTS, DUT		
7 Autres diplômes de l'enseignement supérieur (Licence, master, diplôme d'ingénieur, Diplôme d'études comptables et financières (DECF, DESCF)		
8 Permis de conduire (auto-moto, poids-lourds, transport en commun)		
9 Aucun		
10 Autre (précisez)		
Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquê n°2016A705A6 du Ministre des finances et des comptes publics, du ministre de l'é la forêt, valable pour l'année 2016. En application de la loi n°51-711 du 7 juin l'enseignement technique agricole (demier établissement fréquenté, autorité acadén du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'ap rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du resp	te est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique sans avoir de caractère coligatoire. Visa économie, du rechessement productif et du numérique et du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de 1951, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux acteurs de nique de rattachement, Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche, Institut Eduter). La loi nº 78-17 plique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de sonsable de l'établissement de formation.	

4. Au 1er février 2016 êtes-vous (une seule réponse possible)

	Élève, étudiant(e) (vous poursuivez des	études, préparez un
con	cours)	continuez à la question 6
2	Apprenti(e) (en contrat d'apprentissage	dans un CFA)
	Est-ce dans un CFA agricole ? 1 🗆 oui	2□ non continuez à la question 6
3	En emploi (y compris contrat de profession	nalisation, CAE, CDD) continuez à la question 11
4	En formation professionnelle continue, s	tage rémunéré continuez à la question 5
5	Sans emploi et à la recherche d'un empl	Oİ continuez à la question 10
6	Sans emploi et vous n'en cherchez pas	continuez à la question 9
5. V stag	'ous êtes en formation profession e rémunéré (une seule réponse possible)	nelle continue, en
1	Vous avez aussi un emploi	continuez à la question 11
2	Vous êtes inscrit en lycée	continuez à la question 6
3	Vous êtes inscrit en centre de formation	d'apprentis pour
pré	oarer un nouveau diplôme	continuez à la question 6
4	Vous suivez un stage proposé par le Pô	le Emploi,
la m		continuez à la question 10
5	Autre (precisez)	continuez à la question 10
L]
6. V d'ap	ous poursuivez des études ou vou prentissage (plusieurs réponses possibles)	is êtes en contrat
1	Par choix	
2	Parce que vous avez échoué à l'examen	
3	Parce que vous avez besoin d'une qualif	cation supplémentaire
4	Parce que vous n'avez pas trouvé d'emp	loi
5		
ſ		ĭ
L		
7. Da Exe soig	ans quelle classe ou quelle filière ête mples : terminale CAPA, première professionnelle, prép mant, formation d'éducateur)	s-vous inscrit ? paration concours d'aide-
L]
8. Si nom paysag	vous préparez un diplôme ou un co et la spécialité. Exemples : BTSA ACS ters, CAP petite enfance, école d'infirmier	oncours, précisez le E, Bac Pro aménagements
Ļ		continuez à la question 25
l		continuez à la question 25
9. Si répons	i vous êtes sans emploi et n'en che	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs
9. Si répons 1□	i vous êtes sans emploi et n'en cho espossibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation
9. Si répons 10 20	i vous êtes sans emploi et n'en ch es possibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui d y mois à venir	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les
9. Si répons 1 2 deu	i vous êtes sans emploi et n'en ch es possibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui d x mois à venir	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les
9. Si répons 10 20 deu 30	i vous êtes sans emploi et n'en ch espossibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui o x mois à venir Vous attendez un contrat d'intérim	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les
9. Si répons 1 2 2 deu 3 3	i vous êtes sans emploi et n'en ch es possibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui d x mois à venir Vous attendez un contrat d'intérim Vous avez des problèmes de santé	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les
9. Si répons 1 2 4 3 5 5 évé	i vous êtes sans emploi et n'en che es possibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui e x mois à venir Vous attendez un contrat d'intérim Vous avez des problèmes de santé Vous élevez votre enfant ou êtes en a nement (mariage, naissance)	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les ttente d'un
9. Sí répons 1 2 2 deu 3 3 4 4 5 5 évée 6 créeé	i vous êtes sans emploi et n'en che es possibles) Vous êtes dans l'attente d'une autre forr Vous êtes dans l'attente d'un poste qui o x mois à venir Vous attendez un contrat d'intérim Vous avez des problèmes de santé Vous élevez votre enfant ou êtes en a nement (mariage, naissance) Vous envisagez de changer de ville, de re er votre entreprise	continuez à la question 25 erchez pas : (plusieurs nation doit se libérer dans les ttente d'un égion, de pays, de

10. Si vous êtes en stage de formation ou sans emploi et à la recherche d'un emploi, quelles sont les démarches que vous entreprenez pour chercher un emploi ? (plusieurs réponses possibles)

- 1 Vous êtes inscrit(e) au Pôle Emploi
- 2 Vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- 3 Vous faites intervenir des relations personnelles
- 4 Vous avez consulté les petites annonces
- 5 Vous avez participé à des actions organisées par une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation)...
- 6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contrats avec des entreprises
- 7 Vous êtes en relation avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8 Vous avez pris contact avec des chambres de métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture
- 9 Vous n'avez entrepris aucune démarche particulière

10 Autre (précisez)

continuez à la question 25

11. Vous êtes en emploi au 1^{er} février 2016, quel est le statut de votre emploi ? (une seule réponse possible)

- 1 Contrat de professionnalisation
- 2 Autre contrat aidé (CIE, CAE...)
- 3 Contrat d'intérim
- 4 Contrat à durée déterminée (CDD) de moins de 6 mois
- 5 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou plus
- 6 Contrat à durée indéterminée (CDI)
- 7 Fonctionnaire ou agent public
- 8□ Aide familial(e)
- 9□ Installé(e) à votre compte
- 10 Engagé(e) dans l'armée

12. Quel est l'intitulé de votre emploi?

Exemples : exploitant agricole, ouvrier paysagiste, agent de service hospitalier

13. Vous travaillez (une seule réponse possible)

- 1 Dans une entreprise privée
- 2 Dans une association
- 3 Dans une entreprise publique (SNCF, La Poste...)
- 4 Dans la fonction publique (Etat, collectivité local, hôpital public...)

14. Quelle est la commune de votre lieu de travail ?

	\Box	
Code postal		
15. Vous travaillez (une seule réponse possible)		
1 A temps plein		
2 A temps partiel supérieur ou égal à mi-temps		

3□ A temps partiel inférieur à mi-temps

16. Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?	22. Quelle est l'activité de votre entreprise ? Exemples : contrôle laitier, production de plats cuisinés, banque, service après-vente de machines agricoles
17. Quel est votre salaire mensuel moyen ?	
Salaire net, primes comprises, montant arrondi en euro	23. Dans quelle branche la classez-vous ? (une seule réponse possible)
18. Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise ? (job d'été, stage)	 1 Productions agricoles et services annexes aux cultures (de CUMA, services de remplacement, entreprise de travaux agricoles) à l'élevage (insémination)
1 oui 2 oui	2 Productions forestières et chasses privées
	3 Entreprises paysagistes
19. Combien y-a-t-il de salariés de votre entreprise sur votre lieu de travail	4 Bâtiment du gros œuvre (maçonnerie), travaux public
1□ Moins de 10 salariés	5 Bâtiment du second œuvre (menuiserie, chauffage, électricité)
2□ de 10 à 49 salariés	6 Industrie mécanique, électricité, métallurgie
3□ 50 salariés et plus	7□ Industries agroalimentaires
4□ Vous ne savez pas	8 Autres industries (bois, textile, chimie, graphique)
	9 Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)
20. Quelle est la fonction principale de votre emploi ? (une seule réponse possible)	10□ Commerce de gros en produits agricoles et alimentaires (dont les coopératives agricoles)
1 Production, fabrication, chantier, exploitation	11 Commerce de détail alimentaire, dont la grande
2 Installation, réglage, réparation, maintenance	distribution (super et hypermarchés)
3□ Sécurité, gardiennage, police, armée	12 Commerce de plantes et de fleurs
4 Nettoyage, entretien ménager	13 Autres commerces et immobilier
5□ Transport, manutention, magasinage, logistique	14□ Réparation automobile
6 Secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil	15 Hôtellerie et restauration
⁷ Gestion, comptabilité, fonction administrative	16□ Administration liée à l'agriculture
8 Commerce, vente, technico-commercial	17 Gestion du natrimoine naturel public (jardine ospacos vorte de
9□ Informatique, études, méthodes	communes, ONF, ONCFS, CRPF, réserves et parcs naturels, parcs zoologiques)
10 Enseignement, travail d'animation, travail social	18 Gestion de l'eau, assainissement (épuration, traitement des
11∐ Soins aux personnes	ordures)
12∐ Coiffure, esthétique	19 Administrations des autres ministères, collectivités territoriales (sauf jardins, espaces verts, gestion de l'eau, écoles primaires et a
13 Autres services aux personnes, garde d'enfants	sociale)

14 Autre (précisez)

21. Si vous êtes salarié(e) d'entreprise, quelle est votre classification professionnelle ? (une seule réponse possible)

- 1 Manœuvre, ouvrier spécialisé
- 2 Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
- 3 Employé
- 4 Technicien, dessinateur, VRP
- 5 Agent de maîtrise
- 6 Ingénieur, cadre
- 7 Autre (précisez)

action sociale)

- 20 Enseignement technique agricole
- 21 Éducation nationale

22 Activités de la santé (hôpitaux, médecine, ambulances, laboratoire d'analyse médicale...)

23 Action sociale (CLSH, centres sociaux, foyers ruraux, MJC, ADMR, maison de retraite, CAT, crèches...)

- 24 Activités vétérinaires et soins aux animaux
- 25 Services aux particuliers

26 Services aux entreprises agricoles (organisations professionnelles agricoles - chambres d'agricultures, associations de producteurs....)

27 Autres services aux entreprises (communication, informatique, nettoyage, comptabilité, conseil de gestion, architecture)

- 28 Banques, assurances
- 29 Autre (précisez)

24. Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir votre emploi? (plusieurs réponses possibles)

- 1 🗆 Vous vous êtes inscrit(e) à Pôle Emploi
- 2 🗆 Vous vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim
- $_{\rm 3}~\square$ Vous avez fait intervenir des relations personnelles
- 4 🗆 Vous avez consulté les petites annonces
- 5 🗆 Vous avez pris contact avec une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation)
- 6 🗆 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contacts avec des entreprises
- 7 🗆 Vous avez pris contact avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)
- 8 🗆 Vous avez repris contact avec des chambres de métiers, de commerce, d'industrie, d'agriculture

9 🗆 Autre (précisez)

25. Que pensez-vous de votre situation actuelle ? Que souhaitez-vous faire dans le futur ? Aurez-vous besoin de renforcer votre formation, et si oui, quelle sera votre stratégie pour l'organiser ?

Merci de renvoyer ce questionnaire rempli à votre ancien établissement (adresse page 1)